

Sujet : [INTERNET] Enquête publique

De : > eve.fontaine (par Internet) <eve.fontaine@orange.fr>

Date : 14/06/2024 à 13:01

Pour : ddtm-spe@alpes-maritimes.gouv.fr

Plus que Favorable : en revanche pourquoi faire autant d'enquêtes publiques, quand tant de personnes ont tout perdu pendant les inondations, cela devrait être obligé c'est tellement logique. »Il va de soit que la CCACPL doit avoir le droit d'intervenir pour nous protéger